

# On a incendié la forêt

par Bernard KALAORA \*  
et Antoine SAVOYE \*\*

L'incendie occupe une place particulière dans la représentation sociale de la forêt méditerranéenne. Cette prévalence de l'incendie apparaît aussi bien dans les propos des scientifiques et des spécialistes que dans les médias et l'opinion publique. Elle ressort aussi des écrits et des rapports d'autorités publiques sur l'avenir de la forêt méditerranéenne. Pour l'opinion publique, les surfaces boisées disparaissent en fumée sous l'assaut répété et invincible des incendies et l'on en accuse sans discernement les pyromanes, les bergers, les promoteurs et spéculateurs, les marginaux et exclus, les adolescents abandonnés à eux-mêmes, les pouvoirs publics et enfin le vent et la sécheresse. Dans l'espace des débats publics, le devenir de la forêt méditerranéenne ne forme une question

importante que dans la mesure où des incendies plus meurtriers que d'ordinaire éclatent. Provoquant une émotion intense et les réactions étant d'autant plus vives que cette forêt résonne dans notre imaginaire esthétique (pensons aux représentations picturales comme les peintures de Cézanne)<sup>(1)</sup>, l'incendie déclenche des controverses passionnées et polémiques. Qu'on le veuille ou non la forêt méditerranéenne n'existe et ne fait sens socialement que lorsque se déclarent des incendies de grande étendue. Les médias accentuent le phénomène de propagation et les propositions concernant les fonctions sociales et biologiques de la forêt n'apparaissent que dans des contextes de déclenchement du feu. De fait, ces dernières décennies, deux types de propositions dominantes sont apparues :

- la première, pragmatique et instrumentale, consiste à développer de nouvelles technologies de lutte contre le feu et à s'attaquer au mal avec des moyens sophistiqués dans des situations d'urgence et de dramatisation

propices à la publicité et propagation des communications modernes. Cette tendance est particulièrement nette dans la toute officielle «revue des eaux et forêts», notamment celle consacrée aux «incendies de forêts» en 1975 ;

- la seconde, environnementaliste et territoriale, consiste à envisager une meilleure gestion globale de l'espace méditerranéen forestier de façon à diminuer ou contrôler les risques d'incendies et d'améliorer l'équilibre de l'écosystème. La revue «forêt méditerranéenne» illustre mieux que toute autre cette problématisation territoriale et de ménagement du territoire.

Dans les deux cas, cependant, les solutions sont sous-tendues par la même représentation sociale où la forêt méditerranéenne équivaut à celle d'incendie. Un regard vers le passé révèle que les racines de ce discours social plongent jusqu'au siècle dernier.

Cette permanence nous amène à faire l'hypothèse que le noyau émergent de la forêt méditerranéenne est le feu, de même que celui du nucléaire est représenté par le panache de

\* Conseiller scientifique au Conservatoire du littoral, chercheur à l'I.N.R.A et au L.A.I.O.S.

\*\* Professeur à l'Université Paris VIII - Sciences de l'éducation

(1) Cf. photo p. 31.

l'explosion (le fameux "champignon"). Sans doute d'autres éléments tels le sol, la flore, la faune ainsi que les qualités sensorielles et olfactives représentent tout autant la forêt, mais dans ce cas particulier c'est l'incendie qui en est l'élément majeur et signifiant. En effet nous avons revisité des récits d'autorités sociales et scientifiques du siècle dernier et de l'époque contemporaine et nous nous sommes étonnés de la permanence de la thématique. Certes les lieux changent, des Maures et de l'Estérel aux Bouches-du-Rhône, les causes évoluent, les responsabilités ne sont plus les mêmes, mais au delà de ces transformations, la réalité sociale de la forêt est toujours et d'abord appréhendée par la problématique de l'incendie qui semble le passage obligé de la représentation. Il en est du petit chaperon rouge comme de l'incendie, du point de vue des propriétés formelles ces représentations ont la particularité d'être durables et de devenir un fait de culture : forêt, Méditerranée et feu sont indissociables.

Nous allons livrer aux lecteurs trois récits, l'un d'un juriste et notable du siècle passé, Charles de Ribbe, l'autre d'un économiste et prospectiviste des trente glorieuses, Bertrand de Jouvenel et enfin celui d'un ingénieur agro-écologue contemporain, Jean-Paul Hétier. L'analyse de ces témoignages nous permettra de poser quelques jalons de réflexions sur la perception sociale de la forêt méditerranéenne dans le futur. Il nous faut garder à l'esprit que le feu est un marqueur de la forêt dans le passé comme dans le présent et qu'en conséquence on ne peut penser cet espace qu'en le rapportant au phénomène de l'incendie et de son statut dans la société. Il va de soi que c'est le discours social et la perception de la forêt qui constituent le cœur de nos propos et non la forêt en tant que milieu physique et biologique. Les représentations sociales sont des réalités matérielles au même titre que l'espace, elles conditionnent nos attitudes et nos pratiques, elles prédéterminent les usages sociaux et constituent des cadres de définitions des fonctions biologiques et sociales de la sylvie.

## Charles de Ribbe (1827- 1899), le diagnostic d'une autorité sociale

Avocat, issu d'une famille de notables d'Aix-en-Provence, propriétaire forestier, auteur de remarquables écrits sur le déboisement de la Provence et sur les incendies de forêts dans les Maures et l'Estérel, membre de l'Académie d'Aix, de Ribbe est un disciple de Le Play. A partir de leur première rencontre en 1857, Le Play et de Ribbe entretiennent une importante correspondance dont de Ribbe publiera des extraits à la mort de Le Play dans *F. Le Play d'après sa correspondance* (Paris, 1884).

Dans *La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations*, son premier ouvrage paru en 1857, il rend hommage à la Constitution Provençale et à l'ancienne Chambre des Eaux et Forêts qui, par un ensemble de règlements non pas universels mais locaux, avait garanti la conservation du patrimoine. De Ribbe s'en prend à la législation post révolutionnaire, imprégnée de l'esprit philosophique du 18<sup>ème</sup> siècle, déjà dénoncé par Portalis. Influencé par les théories de Le Play il critique les esprits abstraits qui "ont confondu le Midi et le Nord" et "n'ont pas tenu un compte suffisant des mœurs, de la culture, des conditions climatiques et géologiques, du mode d'existence de chaque partie du territoire". Pour lui, "le défaut de nos ouvrages forestiers consiste à trop généraliser, à n'avoir le plus souvent en vue qu'une forêt idéale". C'est bien sûr le modèle sylvicole propre aux régions de l'est et influencé par l'Allemagne qui dans ses propos est visé. Il reproche à l'administration forestière d'avoir assimilé les bois et broussailles de la Provence au bois de Boulogne ou à la Forêt de Fontainebleau ou bien encore aux plaines de la Prusse Orientale. A travers ces premières explorations on voit se forger l'image d'une forêt spécifiquement méditerranéenne et différente de la forêt "idéale-typique" de la foresterie française.

En 1865, il aborde la question des incendies dans son ouvrage *Des incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Estérel*. Le feu y est moins analysé comme une fatalité naturelle que comme le révélateur du statut déprécié de la forêt provençale sur le plan économique, social et politique. Des préjugés et stéréotypes propres à une administration jacobine et centralisatrice invalident toute possibilité de valorisation économique de la forêt. Il en va ainsi du chêne liège dont "on n'ait jamais soupçonné la valeur industrielle" et "jamais pensé à l'exploiter".

De Ribbe s'étonne du silence dont il fait l'objet dans les rapports d'expertise alors que son exploitation dans des milieux géologiques et climatiques comparables, a donné des résultats positifs (de Ribbe donne l'exemple des Landes et de la Catalogne) :

"Même silence dans le travail statistique d'un ancien préfet du Var, Monsieur Fauchet. A quoi peut tenir ce long oubli d'une valeur très connue depuis le 17<sup>ème</sup>, époque où l'usage des bouchons de liège devient général ? Il n'y a qu'un motif, le préjugé. Le liège de Provence était réputé trop grossier et dans le pays même il était déprécié".

L'absence de pratiques de gemmage entraîne le désintérêt des propriétaires et ceci engendre "l'incendie qui produit en retour la peur". Le propriétaire alors refuse d'aménager, ce qui entraîne la fécondité des morts bois qui envahissent les massifs non nettoyés. Le feu s'alimente de cette spirale infernale que rien ne peut arrêter. Tout paraît concourir à l'absence d'investissement de la forêt, une population peu dense et insuffisante pour exécuter les gros travaux, les nettoisements et plantations, les vieilles habitudes de culture de céréales sur de mauvaises terres, les pratiques dévastatrices du pâturage, le maraudage, le manque de capitaux, les écobuages sans contrôle et surveillance (notamment la pratique du feu courant plus risquée que celle du feu couvert). Un paragraphe important est consacré à l'écobuage, et comme l'observe non sans ironie de Ribbe, "dans un pays où le feu est si à craindre l'homme s'est complu à s'en faire en quelque sorte un

jeu". Écobueurs et bergers sont en grande partie les responsables de catastrophes comme en témoignent les incendies de Carnoules en 1862, celui de Bagnols et Montauroux en 1864 ou encore de Puget, Collobrières et Pierre-Feu qui ravagèrent plus de 6000 hectares. Ces incendies se répètent sur les mêmes sites pendant tout le cours du 19<sup>ème</sup> :

- 1838-1840 : grands incendies de l'Estérel
- 1844 à la Mole, 700 hectares de la forêt du Dom
- 1854 : 3000 hectares à nouveau dans l'Estérel
- 1861 : grand incendie à Bormes et Collobrières
- 1862 : Carnoules brûle
- 1863 : 6000 hectares au Puget, Carnoules et toujours Collobrières
- 1864 : à Callian, Montauroux, Bagnols
- 1864 : forêt du Dom, 2500 hectares
- 1864 : 7 incendies dans la circonscription de Brignoles consomment 11000 hectares. (source : H. Amouric, 1983)

L'incendie est le reflet de l'anomie, de la désorganisation territoriale et sociale de la Provence et la violence du feu est à la mesure du dysfonctionnement d'un système qui entretient la dégradation des ressources au lieu de sa préservation. Pour modifier les pratiques sociales et lutter contre ce fléau, de Ribbe préconise la revitalisation des pouvoirs provinciaux et le rétablissement de régimes communautaires.

Les représentants régionaux éclairés, propriétaires exemplaires et notables locaux, doivent reconquérir leurs rôles d'antan pour devenir des guides de l'opinion publique et réformer les habitudes sociales, notamment en s'opposant au démantèlement de la famille et à la généralisation du code civil, destructeur du patrimoine et de leur titulaire. De Ribbe en juriste éclairé et Le Playsien convaincu lie son action en faveur de la cause forestière à celle de l'étude de familles en vue de leur réforme :

"L'histoire du sol se lie à celle des familles et des races. L'histoire forestière de la zone granitique de la Provence nous permettra de montrer en

action, dans un cadre limité, ces idées générales... Supposez-vous perdu au fond d'une de ces vallées des Alpes que je vous ai décrites. Essayez d'obtenir le moindre effort vers les progrès des cultures et de l'instruction, de prêcher le reboisement, de propager avec le gazonnement l'élevage du bétail dans un pays où le sol s'en va avec les habitants, où tout se démolit, où, par suite de l'instabilité de toutes choses, l'impuissance individuelle arrive au point de supprimer même la pensée d'initiative à prendre".

A partir d'observations concrètes de terrain, il montre la nature des relations historiques entre la famille et la forêt, et comment celle-ci a été, peu à peu, dépréciée et abandonnée avec pour conséquence l'aggravation des incendies. Il réalise que la protection du pays provençal passe par celle de la famille en proie aux effets pervers du partage forcé. L'impuissance individuelle conséquence du morcellement, paralyse tout effort, elle a une telle inertie qu'elle entrave même l'action de l'Etat en faveur du reboisement. Passant de la parole aux actes, de l'analyse à l'action, de Ribbe multiplie les démarches en direction des propriétaires forestiers du Var, cherchant à les regrouper et les organiser, intervient auprès des instances publiques, faisant analyser son point de vue sous forme de motions votées par le Conseil général.

Comme on le voit, la défense de la forêt actualisée par la lutte contre le feu s'inscrit dans un territoire et se conjugue avec le refus de l'homogénéisation politique et économique. La modernisation que de Ribbe ne rejette pas, passe certes par une réforme des traditions et coutumes dont les autorités sociales devraient se charger mais dans le respect de l'identité régionale. Quant aux origines supposées des incendies, elles sont dues aux modes d'exploitation des zones boisées. En premier lieu, le feu est une technique d'incendie maîtrisée et une cause de sinistre accidentel. D'après les historiens nous savons que les essartages sont à l'origine des incendies les plus importants. Viennent ensuite les

incendies dus à la malveillance ou à l'imprudence des bergers. Sans doute l'interdiction du pâturage dans certains secteurs a-t-elle joué un rôle incitatif.

## Bertrand de Jouvenel : vers la forêt française du 21<sup>e</sup> siècle (1978)

En 1976 le ministère de la Qualité de la vie (futur Ministère de l'Environnement) et le ministère de l'Agriculture, prennent l'initiative de créer un groupe de réflexion chargé de procéder à une prospective à long terme de la forêt française. Ce groupe constitué de hauts fonctionnaires, de forestiers et d'experts remet en 1978 un rapport au gouvernement. La présidence du groupe fut assurée par Bertrand de Jouvenel qui a joué un rôle de premier plan.

En pleine période de modernisation de la France de Jouvenel ne veut pas que la Forêt soit mise à l'écart de ce processus. Une économie moderne repose sur une bonne exploitation et gestion de ses ressources naturelles et dans un contexte de développement et de croissance économique il faut optimiser la fonction économique de la forêt. C'est à quoi va s'employer le groupe de travail et cela d'autant plus que cette "activité enrichissante est traitée comme un cousin pauvre : c'est le traitement du Cousin Pons, méprisé par sa famille, incapable de reconnaître que, seul il préparait un trésor." Ce qui est visé est le développement économique de la forêt française, trois grands objectifs devraient être poursuivis :

- étendre la fraction productive de la forêt,
- augmenter le rendement quantitatif et qualitatif de la forêt de production,
- organiser pour la rendre plus efficace et plus économique, la filière bois, de la forêt à l'usine.

La référence aux pionniers de la grande tradition forestière dès les premières pages du texte est présente à

des fins de validation d'un type de sylviculture reconnu comme seul légitime par opposition à un autre. Ainsi de Jovenel écrit :

- " les forêts sont un héritage du travail passé. Les splendides futaies de chênes que nous admirons remontent aux travaux du 18<sup>ème</sup> siècle, inspirés par Colbert, les forêts de dunes qui protègent l'Aquitaine contre l'ensablement par les vents du large sont l'œuvre de Brémontier et la prospérité des forêts des Landes est due à la poursuite de l'œuvre de Chambrelant. A l'opposé une bien trop grande proportion de nos superficies boisées ne sont que taillis sans attraits, et, tout au plus, bon à fournir du bois de feu, qui n'est pas même utilisé par disparition des populations voisines ".

On comprend que dans ces conditions les bois et collines spécifiques des forêts méditerranéennes ne soient pas pris en compte. Par rapport au champ de l'économie forestière elles apparaissent comme des externalités négatives et n'existent que par défaut. La seule remarque concernant les boisements méditerranéens se rapportent aux maux particuliers " tels qu'incendies et parasites comme le matsucoccus " qui nécessitent des formes d'intervention non usuelles. Et de Jovenel de poursuivre : " il va de soi que là où la forêt ne donne que des récoltes insignifiantes, elle ne fournit pas les moyens de financement d'une revitalisation ".

La majeure partie du rapport s'inscrit dans une réflexion sur la modernisation économique de la forêt qui d'emblée et a priori exclut de cette dimension les zones boisées ne répondant pas aux critères de la forêt française dont les inventeurs sont les maîtres des eaux et forêts cités plus haut. Certes les questions telles que la gestion du patrimoine naturel et des ressources renouvelables ne sont pas ignorées mais restent périphériques. Un rapport sectoriel est cependant consacré à la fonction de "protection de la forêt, conservation des sols, production et régularisation des réserves en eau, rôle dépolluant, réserve de faune et flore" ; il concerne toutefois en priorité les forêts de montagne et les forêts littorales. Une page à peine (une sur 12 pour le rapport sectoriel et

une sur 152 pour l'ensemble du rapport) est consacrée à celles-ci à propos de l'érosion littorale éolienne avec un exposé sur l'Aquitaine, en raison sans doute de sa notoriété emblématique dans l'imaginaire forestier. La forêt méditerranéenne est bel et bien absente des récits des experts, elle ne fait pas partie des canons de la forêt française et les objectifs "naturels" selon les propres termes de l'auteur que toute forêt digne de ce nom devrait poursuivre vu leur degré de généralité semble peu adapté à la spécificité méditerranéenne.

Les objectifs "naturels" (souligné par nous) qu'une politique forestière doit poursuivre sont :

1 - la défense des forêts contre les emprises urbaines par des lois appropriées et la vigilance des associations forestières,

2 - la culture de nouvelles générations d'arbres et la mobilisation de moyens financiers ad hoc,

3 - l'imbrication entre les industries utilisatrices de bois et la propriété forestière,

4 - la reconversion de certains résineux en feuillus pour répondre à l'émotion de l'opinion publique,

5 - la prise en compte de la diversité des situations et le développement de scénarios spécifiques et à ce propos est mentionné le cas atypique de la forêt méditerranéenne,

6 - la dimension récréative de la forêt et son rôle d'accueil,

7 - la professionnalisation des métiers de l'art sylvicole et le développement de la recherche,

8 - une organisation plus soutenue et renforcé de la propriété forestière.

Dans cette perspective on peut effectivement se poser la question du devenir de la forêt méditerranéenne. C'est ce que fait J. Marion, ingénieur en chef du G. R. E. F, dans un numéro spécial de la «revue forestière» consacrée dans cette même période (1975) aux incendies de forêts. "*Face aux incendies la forêt méditerranéenne a-t-elle un avenir ?*" telle est la formulation provocatrice de l'article qui ouvre la revue. La réponse quant à elle est plus académique puisque conformément à l'esprit du temps l'auteur propose une politique de production intensive de bois. Il constate que l'une

des causes des incendies est liée à la sous exploitation et qu'en toute logique les hommes s'y intéresseront si leur sont proposés des perspectives économiques attrayantes. Notons au passage que sont idéalisés les modes d'exploitation du passé, comme si le feu n'était qu'un phénomène contemporain :

" Plus de présence humaine, plus de travail du sol, plus de mises à feu contrôlées, plus d'exploitation pastorale pour contrôler la végétation herbacée et arbustive. Les feux sauvages ont fait leur apparition dans un pays devenu vide, dans une campagne où les hommes ne tirent plus leur subsistance ordinaire ".

Ce qui était dénoncé par de Ribbe comme étant l'une des causes des incendies (mises à feu et pâturage) par un curieux retournement de sens devient moyen de lutte contre ce fléau.

J. Marion écrit : " Ces régions ne seront accueillantes que si elles vivent, si elles possèdent et valorisent des ressources propres, si elles se transforment et produisent. Aux efforts réalisés pour moderniser la production agricole, pour créer des emplois artisanaux et industriels, doit correspondre une politique intensive du bois.

Les propriétaires particuliers, qui possèdent l'essentiel de la surface forestière en Provence Alpes Côte d'Azur, ne s'y intéresseront que si leur sont proposées des perspectives de productions financières attrayantes, c'est-à-dire au plan technique des formules vraiment nouvelles, et non plus seulement, le vieillissement et la reconstitution de la sylvie primitive avec des essences qui sont peut-être incombustibles mais sûrement aujourd'hui sans intérêt économique. Il est significatif que pratiquement tous les pays du pourtour de la Méditerranée, après une phase d'engouement pour les eucalyptus dans les années 1950, ont donné depuis lors la première place aux pins et aux résineux dans leur programme de reforestation.

Les techniques intensives modernes, et notamment le travail du sol, qui permettent de contrôler où même supprimer la végétation adventice et de favoriser une croissance accélérée des

arbres, donnent naissance à des peuplements complets, fermés et vigoureux qui s'avèrent beaucoup plus résistants au feu que les boisements naturels troués et déchirés que nous rencontrons habituellement... Les entreprises qui les gèrent, les hommes qui en vivent et qui y vivent ou qui simplement les possèdent, consentiront pour la protection d'un outil en pleine production des efforts et des sacrifices qu'il serait vain d'attendre de ceux pour qui la forêt n'est qu'une source d'ennuis et ne représente qu'une charge”.

Cette citation se passe de tout commentaire mais la permanence des feux dans le temps indépendamment des modes de faire valoir nous conduit à nous interroger sur la pertinence établie des liens entre forêt et mode d'exploitation. Et si le feu échappait à la condition humaine et était autonome par rapport au système social, alors ne représenterait-il pas la nature sauvage tant désirée de nos jours ou la vengeance de la nature sur l'homme ?

## Jean-Paul Hétier : forêt méditerranéenne, vivre avec le feu

Changement d'époque, la crise de la modernité a modifié la donne et les méthodes d'exploitation intensive sont mises en accusation tant par les experts que par l'opinion publique. Il est reproché aux ingénieurs et techniciens d'employer des procédés de rentabilisation de la gestion forestière qui produisent de graves dommages sur les écosystèmes forestiers. Ainsi, les ingénieurs forestiers que l'on considérait comme des “ amis et protecteurs de la nature ” deviennent des ennemis du fait de leur ralliement à la sylviculture intensive. Les polémiques sur la façon correcte d'exploiter les forêts opposent spécialistes et militants écologistes mais aussi divisent les spécialistes eux-mêmes. A travers ces débats la dimension du vivant est mise en

avant par opposition à la matière bois économique.

Des espaces que l'on considérait comme dégradés du point de vue de la richesse économique sont requalifiés par une approche environnementale. Derrière ces arguments techniques des conceptions différentes de la forêt s'affrontent. Les forestiers pensent la forêt dans un sens écologique mais avec l'idée de la production, de l'aménagement. Ils sont les héritiers des Guinier et autres. Les opposants n'abordent pas la forêt de la même façon, non plus en termes de superficie et de mètre cube mais en fonction de la biomasse et de la production primaire.

Les scientifiques montrent qu'il faut inclure dans le système forêt l'ensemble des êtres vivants dans, sur ou au dessus du sol. La forêt n'est plus le triptyque végétation-climat-sol mais un ensemble complexe où tous ses éléments sont en relation.

L'argumentation écologique plaide en faveur de la diversification et se conjugue avec la revendication du particularisme de la forêt méditerranéenne. Il en résulte un nouveau discours émis par une catégorie d'ingénieurs qui allie agronomie, foresterie et écologie. Dans un rapport pour le Conservatoire du Littoral concernant la gestion des forêts littorales méditerranéennes, Jean-Paul Hétier énonce une proposition à bien des égards

révolutionnaires d'un point de vue cognitif et culturel et dont les incidences sont nombreuses pour le gestionnaire ; “le feu constitue aujourd'hui un facteur écologique qu'on est obligé d'accepter et d'intégrer dans les politiques de gestion forestière, l'objectif prioritaire est d'en limiter les conséquences durables ou irréversibles”. Il apparaît même être une composante d'une gestion de la biodiversité.

Les conceptions et connaissances scientifiques concernant l'évolution des écosystèmes forestiers méditerranéens ont largement évolué depuis une trentaine d'années et constituent aujourd'hui un outil essentiel de gestion des forêts méditerranéennes. La connaissance des mécanismes écolo-

giques ont mis en évidence différentes stratégies d'adaptation des forêts méditerranéennes aux perturbations et notamment aux incendies. En effet les perturbations de la forêt méditerranéenne par l'homme ne sont pas un phénomène nouveau et récent. Depuis 10000 ans, nous savons qu'elle est soumise à l'action conjuguée des coupes, du pâturage, des incendies et du défrichement. Malgré cela, elle s'est progressivement adaptée grâce à des processus dont les scientifiques connaissent la dynamique. Par ailleurs depuis un siècle la pression humaine et notamment rurale s'est relâchée, et au lieu d'une diminution des surfaces forestières, on assiste à une remontée biologique importante et la forêt se trouve dans une phase d'expansion contrairement aux idées reçues. L'analyse des statistiques depuis 1991 montre que les surfaces brûlées sont relativement stables, autour de 40000-50000 ha par an. En revanche les effets de déprise agricole et la maîtrise des incendies courants ont entraîné une extension de la forêt et en même temps un accroissement de la menace d'incendie. En effet si la surface brûlée reste globalement stable le pourcentage de surface brûlée par les grands incendies est passé de 30 à 60%.

Les incendies de plus de 500 ha représentent une part croissante du nombre d'incendies et sont responsables d'une part croissante des surfaces brûlées.

D'un point de vue strictement écologique, les conséquences de ces incendies ne revêtent pas un caractère catastrophique : la reconstitution du milieu se fait de manière spontanée dans un délai de 10 à 50 ans. Seules sont irréversibles les destructions causées par des feux répétitifs en raison des phénomènes d'érosion qu'ils entraînent et de leur conjugaison avec d'autres perturbations dues au climat, à la démographie et à la pollution par les embruns,

Sur le plan paysager les conséquences sont difficiles à évaluer car elles font intervenir des critères liés à la subjectivité, aux valeurs et à la culture. La cendre, par exemple, est chargée de connotations symboliques négatives dans notre culture alors que

son maintien après un incendie peut au contraire favoriser l'accroissement de la richesse biologique. Toutefois des méthodes permettent d'évaluer l'impact paysager des incendies non plus par rapport aux valeurs mais par référence à la perte de diversité. On constate alors que les plus grands incendies ont des conséquences paysagères importantes pendant au moins une dizaine d'années alors que les incendies ordinaires, après une courte période d'impact négatif pour le public lié à la présence des cendres, n'ont pas de conséquences paysagères, voire augmentent même la diversité.

Il reste donc à prendre acte du caractère inévitable de l'incendie et à faire la part du feu en distinguant les incendies extraordinaires des incendies courants. L'augmentation des surfaces forestières tout comme l'amélioration constante des politiques de prévention et de lutte contre le feu ont comme effet pervers l'accroissement constant de la quantité et de la continuité de la biomasse forestière combustible et aggrave donc le risque pour les années suivantes. Paradoxalement moins une forêt brûle aujourd'hui, plus elle risque de brûler demain. L'existence de cet effet boomerang suggère l'idée comme le montre Hétier qu'il faut apprendre à vivre avec le feu, plutôt que de chercher de l'empêcher à tout prix de survenir". Le feu n'apparaît plus alors comme un phénomène totalement négatif mais comme une perturbation n'ayant le plus souvent qu'un impact temporaire sur les écosystèmes.

Le passage régulier du feu est déterminant car il a forgé le paysage végétal qui fait partie aujourd'hui du patrimoine culturel.

L'application de cette logique suppose des remises en cause culturelles et une conception plus biocentrique du monde que sociologique. Elle est possible dans certains contextes, par exemple sur les sites du Conservatoire du Littoral et l'on peut penser que progressivement et par contagion des idées elle s'étendra à des espaces ordinaires.

En terme d'aménagement et de gestion elle implique de profondes mutations : arrêt des constructions dans les

couloirs d'incendies, revalorisations de certaines activités rurales dépréciées (pâturages, coupes, remises en culture), coupures stratégiques entre les grands massifs forestiers, déclenchement de feux volontaires et préventifs et enfin, sur le plan psychologique, dédramatisation du feu et du contexte passionnel qui l'entoure par une sensibilisation aux problèmes et des campagnes d'information. L'incendie alors, constitue l'occasion d'introduire de nouveaux modes de gestion du territoire qui augmentent la diversité biologique et diminuent le risque de grands incendies : remise en culture et plantations des anciennes terrasses (restanques), gestion cynégétique respectueuse de la faune etc... Ces orientations techniques peuvent bousculer nos représentations usuelles du paysage et provoquer des effets visuels non désirés (par exemple maintien de souches calcinées pour reconstituer le tapis végétal). Peu enclin à laisser la part du feu, le public se laisse d'abord séduire par des attitudes de dramatisation et de déresponsabilisation, ce qui fait proposer à Hétier des dispositifs pédagogiques d'explicitation des choix d'aménagement et des réactions des écosystèmes forestiers aux incendies.

Ceci amène notre témoin " a-moderne " (selon le titre d'un ouvrage de B. Latour) à conclure :

"les incendies de végétation représentent donc dans les régions méditerranéennes du Sud de l'Europe, un phénomène qu'aucun pays ne parvient actuellement à enrayer... Aujourd'hui, dans les zones les plus sensibles, les incendies, plus ou moins fréquents, doivent donc être considérés comme une des données de base à intégrer dans la gestion et la protection des forêts méditerranéennes. Ceci ne signifie cependant pas qu'une démobilisation soit possible, car tout relâchement se traduirait probablement par un accroissement considérable des surfaces incendiées. "

Vaste problème en effet car comment concilier l'accoutumance au feu et en même temps le maintien de la vigilance autrement que par la constitution d'une éthique du feu. Voilà un beau programme pour les sociologues

environnementalistes du prochain millénaire...

Nous pourrions continuer cette énumération par la thématique du développement durable particulièrement en vogue pour les zones fragiles (l'expression fragile est aujourd'hui préférée à celle de dégradée plus disqualifiante) dans l'objectif de gérer l'espace sans créer d'irréversibilité et d'y maintenir l'emploi. Cette optique n'est que la variante sociale de la version écologique, visant à garantir la pérennisation des écosystèmes par la mise en œuvre de mode de gestion approprié et intégrant les facteurs sociaux comme environnementaux.

La présentation de ces témoignages d'experts aux trajectoires intellectuelles différentes et s'inscrivant dans des temporalités spécifiques conduit à quelques remarques. Ces récits ont un point commun car tous font de l'incendie le point central de l'argumentation pour comprendre ce qu'est la forêt méditerranéenne. A force de répétition et d'argumentation certaines représentations se répandent dans les populations et finissent par l'habiter dans son ensemble et pendant plusieurs générations. Ces représentations s'installent d'autant plus qu'elles sont communiquées exclusivement sur le mode passionnel et dans les périodes d'incendies spectaculaires. Ces représentations répandues et durables sont des représentations culturelles dont il est difficile de se départir. A l'instar du feu une représentation durable a pour propriété de se propager. C'est toutefois au cours de ces processus de transmission que ces représentations subissent des mutations. Il en résulte comme on a pu le constater que la représentation de la forêt incendiée n'est stable que dans certaines limites. Différentes versions et variantes de l'incendie existent ; elles peuvent cohabiter ensemble ou au contraire s'exclure les unes les autres. Des représentations de l'incendie et de leurs motifs dérivent l'idée que l'on se forge des forêts méditerranéennes, tantôt espace identitaire et territorialisé, tantôt forêt matière, tantôt forêt écosystémique et patrimoine naturel d'intérêt local et global?

On s'est donné ici comme étude l'enchaînement sur un siècle de ces



**Photo 1 : Un paradoxe : l'incendie de la Montagne Sainte Victoire en 1989 a permis de retrouver les paysages chers à Cézanne et symboliques de ce massif.**  
Photo Isabelle Mommens, SIVU Sainte Victoire

représentations et l'on serait en droit de s'interroger sur leurs conséquences en terme de transformation de l'environnement physique : l'aspect de l'espace boisé au sens physique et non mental s'est-il vraiment modifié ?

Une des particularités propre au milieu forestier est sa stabilité étant donné l'échelle de temps nécessaire à sa reproduction, n'y-a-t-il pas alors un décalage entre les états mentaux et états physiques et biologiques qui soient ici plus importants que dans d'autres domaines d'activités ? Nous n'avons pas les compétences disciplinaires suffisantes pour répondre à ces questions et pourtant d'elles dépendent en grande partie le devenir de cette forêt.

En terme de prospective, les questions que nous sommes fondés à poser sont d'une part celle de l'impact de la vision écosystémique sur la fréquentation et les types de paysages recherchés, d'autre part l'émergence d'autres représentations (par exemple le patrimoine génétique) qui viendrait modifier à nouveau le statut de la forêt et ses usages. Sans prendre de grands risques nous pouvons dire que cette forêt mal aimée parce que trop différente des forêts énigmatiques de nos contes d'enfance et des modèles culturels, deviendra-t-elle l'objet d'investissements nouveaux où collines et bois feront partis de l'imagi-

naire forestier. Des études d'image de la forêt méditerranéenne montrent que pour le public extérieur à la région, elle manque d'intérêt, parce que trop claire, trop parsemée, trop sèche, trop lumineuse, elle apparaît aussi comme inconfortable, envahie d'épineux et de broussailles donc difficilement accessible, enfin elle est perçue comme fragile, dangereuse, en état de survie et menacée en permanence par les feux. Ce diagnostic négatif peut-être se transformera t-il ? Quant aux analyses prospectives elles accréditent l'hypothèse que les incendies de végétation perdureront au moins pendant plusieurs décennies avant que l'on ne puisse mieux les maîtriser. Alors prendront-ils peut-être le statut de paysage écologique et seront-ils objet de visite, de parcours pédagogique, ludique et même esthétique ? Dans une ambiance où la catastrophe serait valorisée, s'y organiseront peut-être des concerts branchés et des nomades du troisième type viendront s'y éclater.

Que sera la forêt du 21<sup>ème</sup> siècle pour parodier B. de Jouvenel ? A ce sujet nous avons interviewé L. Mermet, un expert de la prospective et du système nature dans les sociétés modernes. Selon lui la forêt méditerranéenne ne constituera plus un domaine à part ayant une autonomie propre. Son des-

tin sera lié à l'espace méditerranéen très contrasté, du littoral à l'arrière pays en passant par les zones intermédiaires que l'on peut qualifier de rurales. L'enjeu ne portera plus sur la forêt mais sur la maîtrise de l'espace aux différentes échelles du territoire en y intégrant leur singularité propre.

Sur la partie littorale, là où chaque hectare compte, la forêt deviendra à la fois un enjeu foncier, paysager et d'aménagement fort. La question centrale y sera celle de l'affectation des sols et des usages et non de la gestion forestière.

Ce n'est en effet pas la forêt qui, économiquement ou socialement, compte mais les interstices qu'il faudra protéger et gérer. Le problème majeur devient un problème de gestion de l'espace qui n'a plus rien de forestier et où les acteurs principaux sont les urbanistes, les paysagistes et le nouveau génie écologique chargé du maintien de la biodiversité.

La question forestière est réduite à sa portion congrue, entretenir les espaces naturels, assurer leur maintien en tant que cadre paysager et lutter contre les incendies.

Dans l'arrière pays en déprise rurale, la forêt mange le territoire et les problèmes sont ceux des interfaces entre forêt, agriculture et environnement. Les questions se posent en termes d'éco-agro-foresterie et les enjeux annexes au regard du forestier tels la gestion cynégétique, les différentes formes de cueillettes, le pastoralisme, deviendront les enjeux principaux. Le forestier malgré l'extension du couvert boisé aura d'abord un rôle d'animateur local du développement durable plutôt que strictement gestionnaire de la sylvie malgré l'existence d'espaces productifs et enrésinés. Par la gestion agro environnementale et forestière on essaiera de réanimer le tissu économique et social de ces zones en déprise. Il reviendra au forestier de négocier et de contractualiser avec les acteurs locaux, notamment les bergers et chasseurs pour parer à la menace du feu dont ils sont souvent, pour des raisons différentes, les instigateurs.

Enfin dans les situations intermédiaires, où l'activité sociale et économique reste suffisamment forte et où

la forêt fût culturellement considérée comme des hinterlands sans intérêt majeur, aucune exigence ne se fera sentir qui conférerait au forestier un rôle particulier. Les problèmes majeurs de ces zones pour les élus seront ceux du maintien de l'emploi et du cadre de vie des résidents. Il apparaît qu'au regard de cette typologie le forestier quels que soient les cas ne soit jamais l'élément structurant du territoire.

Sauf rupture technologique, ce qui est toujours dans l'ordre du possible en prospective, la forêt méditerranéenne est donc un non enjeu. Elle est tributaire de la dynamique spatiale et des équilibres qui s'y réaliseront entre les acteurs locaux et extérieurs. Cependant la valorisation du bois comme matériau énergétique et l'existence de technologie de fermentation de la cellulose pourrait modifier la donne et conférer à la forêt méditerranéenne un statut économique important. On verrait alors la réapparition d'une filière centrée sur la biomasse ce qui restructurerait la problématique.

Quant aux incendies, la forêt sera toujours la proie des flammes, rien n'empêchera le feu de suivre son cours, de faire son lit, mais en toute vraisemblance sa représentation en sera changée d'autant que l'idée que la forêt mange l'espace est devenu un lieu commun. Dans les médias les incendies sont déjà de plus en plus traités sur le mode de la chronique plutôt que du passionnel ; ils feront partie de notre quotidien ordinaire au même titre que les accidents de la route.

Ni attitude de conquête, ni attitude de soumission, l'homme plus modestement cherchera à utiliser le feu pour servir à la fois ses fins mais aussi celle de la nature écosystémique. Le feu ne sera plus l'élément radical et insoumis mais fera partie de notre paysage écologique et sera accepté comme un élément vital de reconstitution d'un patrimoine biologique. Il deviendra un stéréotype culturel, un trait de caractère propre au paysage méditerranéen. Le pays de même que ses habitants ont le tempérament chaud et violent dira-t-on, une équivalence parfaite régnant entre la nature humaine et celle ter-

restre. Les pyromanes à l'image des chasseurs, aujourd'hui cynégéticiens, se transformeront en pyro-écologue et gestionnaire du feu. Les chasseurs autrefois sur le banc des accusés seront des partenaires dans la lutte contre le feu. Peut-être quelques radicaux et insoumis continueront-ils à brûler et à s'opposer à la mise au vert et aux normes ? La menace restera présente et viendra des marges qui bien que minoritaires auront un pouvoir de nuisance dans leur capacité à s'opposer aux désirs de paysage et de cadre de vie du plus grand nombre (parmi eux quelques chasseurs irréductibles et adolescents en dérive). Les éleveurs, eux seront dans leur majorité "pacifiés" et feront des mises à feu contrôlés sous l'œil bienveillant des forestiers. En dépit de quelques exceptions nous nous serons donc acclimatés culturellement au feu et celui-ci n'en sera que mieux toléré et accepté par l'opinion publique. Peut-être même fera-t-il partie de nos itinéraires touristiques de mise en spectacle du sauvage ou de reconquête de la biodiversité ? Mais qui remplacera le feu ? D'où viendront les éléments de sauvagerie ? Quelle figure aura le loup du 22<sup>ème</sup> siècle ? Nous pouvons suggérer une réponse : les bandes et hordes sauvages éliront domicile dans ce qui restera de la forêt, les sans abris s'y sédentariseront. De là, ils inquiéteront les urbains en visite et les riverains proches qui les craindront comme le feu.

B.K., A.S.

## Ouvrages consultés

- Henri AMOURIC Les incendies de forêts autrefois CERFISE - CEMAGREF, Aix-en-Provence, 1983.
- Jean BONNIER " La Forêt méditerranéenne " dans L'opinion publique et les usages actuels de la forêt - Actes du Séminaire de l'I. F. E. N. du 7 novembre 1997. Actes I. F. E. N., Orléans, 1998.
- A. CORVOL (Sous la direction de) La Forêt malade, spécialement " La Mort en direct " de Yves Rinaudo, p. 159 à 180 - L'Harmattan, Paris 1994.

- Andrée CORVOL, Paul ARNOULD, Micheline HOTYAT (Sous la direction de) La Forêt, Perceptions et Représentations, Groupe d'histoire des forêts françaises, L'Harmattan, Paris, 1997, 401 p
- D. D. A. F. des Bouches-du-Rhône Mémoire des forêts, 1988 (Marseille)
- Jacques DEFRANCE La forêt comme enjeu d'environnement Ministère de l'Environnement, SRETIE, contrat 85-240, septembre 1987.
- MASSENA GOURC Geneviève " Comprendre les Calanques ; sur les usages et usagers du massif des Calanques " - Etudes Rurales, - " Littoraux en Perspectives - N° 133-13 1994.
- Jean-Paul HÉTIER Forêt méditerranéenne, vivre avec le feu, Les Cahiers du Conservatoire du Littoral N° 2, Paris 1993, 147 p.
- Bertrand de JOUVENEL Vers la forêt du 21<sup>ème</sup> siècle - Revue Forestière Française, Numéro spécial 1978, Nancy 1978.
- Bernard KALAORA Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'Environnement. L'Harmattan, Paris, 1998, 191 p.
- Bernard KALAORA et Antoine SAVOYE La Forêt Pacifiée : sylviculture et sociologie au 19<sup>ème</sup> siècle; L'Harmattan, Paris 1986, 142 p.
- Bruno LATOUR Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique - Paris - La Découverte - 1994
- De MONTGOLFIER, NATALIE J. M Le Patrimoine du futur : approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles - Economica Paris 1987.
- Charles de RIBBE Des incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Estrel. Guillaumin, 1865. La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789. Guillaumin, 1857, 204 p.
- Frédéric LE PLAY Des Forêts considérées dans leurs rapports avec la constitution physique du globe et l'économie des sociétés (d'après le manuscrit original de 1847) Avec une présentation d'Antoine Savoye et B. Kalaora- E. N. S Editions Fontenay de St Cloud, 1997, 265 p
- Dan SPERBER La contagion des idées, Editions Odile Jacob, Paris 1996, 243 p
- Revue Forestière Française - Les Incendies de forêts, N° spécial, ENGREF, Nancy 1975
- Revue Forêt Méditerranéenne Cf Numéros avril 1996, octobre 1997, février 1998.